

Ils votèrent même pour la motion de M. Boulton qui demandait le rejet du bill au moins pour cette session et contre l'hon. Draper, qui eut néanmoins une majorité de 11, pour la seconde lecture de son bill. Puis enfin à quoi tout ce tintamarre a-t-il abouti ? A un ajournement indéfini du bill. Après avoir obtenu une majorité en sa faveur, l'hon. Draper annonça à la Chambre qu'il ne pousserait point sa mesure plus loin dans cette session. Ainsi le fameux projet d'université de Toronto est tombé en léthargie. Quand on sortira-t-il ? c'est ce que nous ne savons point.

(Mélanges Religieux.)

Il est hors de doute que, dans les départemens, dans les contrées éloignées des villes, où l'action de la police est nulle, un grand nombre de crimes restent impunis.

Voici ce que nous révèle une correspondance particulière d'Uzerches (Corrèze) :

En 1838, une horrible série de crimes exécutés avec une audace sans exemple, plongea la commune de Lubersac dans le deuil et la consternation. Au milieu d'une nuit froide et obscure du mois de février éclatait un violent incendie, qu'on a su depuis avoir été mis par malveillance dans les dépendances du château. A la faveur du trouble causé par ce désastre, et pendant que les propriétaires de ce château étaient accourus au feu, des assassins y pénétrèrent.

On savait que le propriétaire de ce château avait, depuis quelques jours, reçu des sommes importantes, provenant de ventes de bestiaux faites aux foires voisines. Tout le monde cependant n'avait pas quitté le château : les malfaiteurs rencontrent une jeune domestique de quatorze ans et une nourrice qui gardaient la maison ; elles s'enfuirent à leur aspect et sont poursuivies par les voleurs : la nourrice tombe sous leurs coups avec le jeune enfant qu'elle tient entre ses bras ; une heure après elle n'existait plus.

Le lendemain, on trouva dans la prairie, et dans la direction de l'incendie, la jeune domestique assommée d'un coup de hache qui lui avait brisé le crâne.

Les voleurs, après avoir fracturé une armoire, enlevèrent l'argent et les bijoux qui y trouvaient.

La justice informa, procéda à des arrestations, mais dut bientôt, faute de preuves, relaxer les inculpés.

Les choses en étaient là, quand dernièrement un forçat, qui s'était échappé du bagne de Rochefort, ayant été arrêté et mis en prison à Brives, déclara connaître un individu qui avait participé aux crimes de Lubersac, et demanda à faire des aveux ; il révéla les noms de ceux qui déjà avaient été arrêtés. L'un d'eux, dit *bonnet-rouge*, était déjà mort en prison ; trois autres étaient : le nommé Touron, qui venait de faire cinq années de réclusion ; Maugrenat, dit *la Cogue*, et un nommé Gros-Pierre, qui tous sont sous la main de la justice. L'instruction se poursuit avec activité. — *Le Droit*.

## Modes.

Paris, Février.

Les réceptions au château à l'occasion du jour de l'an commencent la série des belles toilettes de la saison des fêtes. Pour cette solennité, on a fait faire beaucoup de robes de damas, de satin et de broché pompadour, qui, presque, toutes avaient pour ornements la dentelle, soit posée autour de la jupe en volants, soit en tablier ou sur les côtés. Ces costumes, toujours assez sérieux, sont plus que tous autres inspirés, tantôt par le grand siècle de Louis XIV, tantôt par la grâce plus coquette du siècle de la Régence et de Louis XV.

Pour les robes de bals, il n'en est pas de même, ce sont presque toutes créations modernes, excepté la tunique, mais il est vrai qu'elle nous vient d'un temps si éloigné de nos jours qu'on peut l'accepter pour nouvelle. D'ailleurs, à quoi ressemble, je vous prie, une robe à deux jupes, dont la seconde est ouverte et retenue de chaque côté par la garniture qui est un ruban croisé, ayant dessus un bouillon de tulle illusion blanc et une blonde de soie large de quatre ou cinq doigts, posés d'un côté avec des nœuds de rubans qui la fixent et forment tablier ? Ce n'est certainement pas l'ancienne tunique. Si les Romains et les Grecs venaient en un journal des *Modes Ro-*

*maines*, comme nous aujourd'hui l'églant journal des *Modes Parisiennes*, nous serions fixés sur cette question. Les belles dames de cette époque connaissent-elles la blonde et le ruban de satin ? ce dont il nous est permis de douter, car il n'est jamais question que des tuniques de lin ou de fine laine.

Une jolie robe de crêpe très-simple, vraie robe de jeune personne, à sa jupe toute couverte de plis larges de trois doigts espacés d'une distance égale à la largeur des plis ; son corsage juste est à pointe avec une berthe de crêpe bordé de biais de tulle ou crêpe, et souvent même toute couverte de biais.

On fait pour petites soirées des robes garnies de cinq et même sept rangs de volants de rubans, plissés au bord, à tuyau simple. La berthe de ces robes peut se porter en étoffe bordée de rubans ou en dentelle, mais alors il faut qu'un très-petit ruban plissé par le milieu soit posé en haut de la berthe.

Pour toilette de ville, on emploie beaucoup les damas de couleurs foncées ; ces robes se garnissent de velours ou de passementerie, du velours en large revers ou en plusieurs bandes séparées au milieu par des boutons en passementerie très-ouvrés.

Les manches sont droites et ouvertes en dehors. Si l'on veut ajouter à ce costume un chapeau de velours orné de dentelles noires et un manteau de velours grenat doublé de satin blanc avec col et montants de fourrure de martre, on aura une petite toilette de promenade de très-bon goût.

## Le Concert de Mr. Brady.

Nous annonçons à nos lecteurs une grande soirée musicale qui doit être donnée mardi prochain, le 25 du courant, dans le nouveau et beau salon de Mde. Chs. Hill, rue St-Jean-Baptiste. Mr. Brady, qui le donne, est un élève distingué du Conservatoire de Musique de Paris, et déjà avantageusement connu des dilettanti de Montréal, par un Concert dans lequel il fut si vivement applaudi il y a quelques mois. Ce monsieur avec la modestie qui rehausse les vrais talents, a cherché par la variété à plaire à son auditoire, comme on pourra le voir par le magnifique programme que nous donnons plus bas, et s'est adjoind des amateurs, et les meilleurs artistes de la Cité pour l'assister mardi soir. Deux dames de cette ville ont même consenti à joindre leurs jolies voix, leurs suaves accents aux attruits déjà si riches de la soirée. C'est là vraiment une bonne fortune pour nos Fêtes de Pâques. Nous espérons donc que le public de Montréal, si digne appréciateur de tout ce qui est bien, de tout ce qui est bon, récompensera par sa présence, le bon goût, de beaux talents, et la bonne volonté.

### PARTIE I.

- 1.—Ouverture, "La Muette de Portici,"... *Auber*.
- 2.—Duett, Violon et Piano par MM. Maffré et Berlin. - - - - *Boscha*.
- 3.—Grand Air, "Vivi tu," par Mlle \*\*\* *Donizetti*.
- 4.—Scène Dramatique "Le Maniaque," chanté par M. Berlin.
- 5.—Duo Concertant, Piano et Guitare, Mlle.\*\*\* et L'Auteur.
- 6.—A new Mock Bravura, par Mr. Hill, *Blewett*.
- 7.—Fantaisie pour le Hautbois et Piano, composée sur les plus jolis motifs de Guillaume Tell, par Mr. Brady MM. Maffré et Brady.
- 8.—Mes Souvenirs de France, Quadrille Caractéristique à Grand Orchestre, composé par M. Brady.

### PARTIE II.

- 1.—Ouverture, "La Dame Blanche," *Boieldieu*.
- 2.—Come innocente, Flute et Piano par MM. Berlin et Brady, - - *Forde*.
- 3.—Solo, Violon, Mr. Maffré, - - *Maffré*.
- 4.—A te o cara, Mlle.\*\*\* - - *Bellini*.

- 5.—O cara memoria! Variations Brillantes pour Guitare, - - *Brady*.
- 6.—"The Village deserted to follow the Drum," par Mr. Hill.
- 7.—La Violette, Piano, Mlle. C.\*\*\* *Hertz*.
- 8.—"Thou'lt remember me," Mlle.\*\*\* *Balfe*.
- 9.—Clarinette, Solo, Mr. T. Maffré.

### NAISSANCES.

A St. Lin, le 11 du courant, la Dame de Dr. F. Mesnard, écr., a mis au monde une fille.

### MARIAGES.

A Québec, par le très révérend évêque de Montréal, le révérend Charles Maurice, missionnaire à Lacolle et chapelain à l'île aux Noix, à Delle Augusta-Mary-Anne, fille de feu Richard Zouch, de Dublin-Castle.

### DECES.

Aux Cèdres, dimanche, le 16 du courant, Marie-Joséphine, enfant de A. Berthelot, M. D. à l'âge de 15 mois et 12 jours.

En cette ville, le 17, Dame Madeleine Campbell, veuve de feu Thomas Gibb, écr., âgée de 45 ans.

A Chateaugny, le 5, M. Rt. Holmes, âgé de 27 ans.

### A nos abonnées.

Les nouveaux abonnés à la Revue Canadienne peuvent se procurer tous les numéros publiés jusqu'à ce jour, en s'adressant à nos bureaux en cette ville ou à nos Agents.

Nos Abonnés se rappellent, sans doute, des conditions de notre feuille. Le premier semestre est payable à DEMANDE. Nous prions donc ceux qui résident dans des paroisses où nous n'avons pas d'agents, de vouloir bien nous adresser un billet de deux piastres, afin de nous éviter les frais de collection. Ils recevront, par le retour de la malle, un reçu en forme. Nous espérons que la régularité et l'exactitude, avec laquelle on voudra bien se conformer à nos conditions d'abonnement, nous permettront de rendre notre journal de plus en plus utile et intéressant, et consolideront, chaque jour, le patronage dont nous sommes si reconnaissants.

### ABONNEMENTS.

LA REVUE CANADIENNE paraît le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

La souscription à LA REVUE CANADIENNE sera de quatre piastres par an, payable la moitié à demande, et l'autre moitié après le premier semestre. Nous recevrons pour ce journal des annonces, avis, avis, etc. adaptés à notre mode hebdomadaire de publication, au prix des autres journaux de cette ville.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être et seront adressées, (affranchies), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. LOVELL ET GIBSON, imprimeurs, No. 7, Rue St. Nicolas.

### AGENS.

A Soulard, écr.....	Québec.
L. G. Duval, écr.....	Trois Rivières.
L. V. Sicotte, écr.....	St. Hyacinthe.
J. P. Lantier, écr. M.P.P....	Vaudreuil.
L. A. Olivier, écr.....	Berthier.
L. G. DeLorimier, écr.....	L'Assomption.
P. L. LeTourneau, écr.....	Rivière Chambly.
Ers. Caron, écr.....	Amherstburg.
H. de Rouville, écr.....	Sorel.
H. F. Marchand, écr.....	St. Jean.
Taneredé Sauvageau, écr...	Laprairie.
F. X. Valade, écr.....	Terrahoune.
Col. A. C. Tuschereau, écr.	D'Eschambault.
R. DesRivières, écr.....	New-York.

LOUIS O. LE TOURNEUX,  
Rédacteur en chef et Propriétaire.

Bureau de LA REVUE CANADIENNE, No. 7, Rue St. Nicolas, derrière la Banque du Peuple.

MONTREAL.  
DE L'IMPRIMERIE DE LOVELL ET GIBSON.